Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 18 (1971)
Heft: 3

Artikel: Prontezza d'impiego della protezione civile locarnese
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-365683

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'immeubles ainsi que la distribution de ces effectifs, soit à l'organisme cantonal, soit aux organismes communaux et aux 120 établissements astreints à la protection civile.
Il en va de même pour la formation des cadres qui seront responsables de groupes et de sections lors des exercices de deux jours dénommés cours de répétition.
Dans le domaine de l'instruction il s'agit également de tenir compte de la disponibilité des instructeurs permanents dont quelques-uns sont astreints au service militaire.
Pour 1971, la liste des cours comportent trois points importants à signaler:

1. l'augmentation, par rapport à 1970, du nombre des cours d'introduction en faveur du personnel des OPE;
2. la formation des premiers chefs de groupes pionniers;
3. la formation des premiers chefs de sections sapeurs-pompiers.

Pour les OPE nous avons en effet porté le nombre des cours d'introduction à huit contre quatre en 1970. D'une part il faut augmenter les effectifs des OPE dont une partie du personnel a déjà suivi un cours en 1969, et d'autre part, il y a lieu d'instruire le personnel des établissements qui n'ont pas encore envoyé de monde à Bernex, mais dont les chefs ont terminé les plans du dispositif OPE et commandé le matériel prescrit.
En ce qui concerne la formation des chefs de groupes pionniers et les chefs de sections sapeurs-pompiers, nous sommes heureux d'avoir pu inscrire ces cours sur le calendrier 1971.
Nous sommes conscients que 1971 sera une année chargée, mais nous sommes persuadés que tout doit être mis en œuvre pour obtenir le plus rapidement possible une protection civile opérationnelle pouvant disposer de son personnel et de ses cadres nécessaires.

Nouvelles de la ville de Genève

Enfin, M. Roger Jourdan, chef du service municipal PC et chef local-adjoint (le chef local étant M. Roger Méroz), veut bien faire le point en ce qui concerne plus particulièrement la ville de Genève.

Constructions

Le dispositif Geisendorf, poste de commandement de secteur et de stationnement pour un détachement d'intervention à 3 sections est en voie d'achèvement et sera disponible en automne 1971.
Deux anciens postes sanitaires de secours ont été rénovés en 1970. La rénovation des deux autres installations vient de débuter et sera vraisemblablement achevée en automne 1971.
La ville de Genève disposera donc, à cette époque, de quelque 350 lits prêts en permanence.

Instruction

La ville de Genève a organisé onze exercices de deux jours en 1970 pour environ 450 personnes. Ces exercices étaient dirigés par le personnel du Service de la protection civile qui s'était fixé comme but de tester l'efficacité de l'organisme en cas d'intervention réelle, à savoir:

1. Aptitude des personnes incorporées à sauver et à secourir.
2. Préparation et distribution de la subsistance.
3. Organisation des transports.

Les résultats ont été pleinement satisfaisants et la direction des cours a pu se persuader qu'un engagement de l'organisme est d'ores et déjà possible malgré quelques imperfections dues à une instruction trop hâtive mais compensée par la bonne volonté et le sens de l'improvisation propre aux Romands.

En 1971, la ville de Genève organisera:
9 exercices de 2 jours pour chefs d'îlot et chefs d'immeuble
7 exercices de 2 jours pour sapeurs-pompiers et sanitaires
8 exercices de 2 jours pour le personnel des OPE
24 exercices au total pour environ 1200 personnes.

Matériel

La ville de Genève dispose entre autres de matériel opérationnel pour:
3 détachements d'intervention à 3 sections
2 postes sanitaires de secours
600 assortiments pour G.I.
12 assortiments de lutte contre le feu dans l'îlot

Intervention

Le Service de la protection civile est intervenu à 6 reprises lors de sinistres survenus en 1970 et déjà deux fois en janvier 1971.

Nouveauté

Suite à un accord intervenu entre les services cantonal et municipal avec la Société cynologique de Genève, des essais vont être faits pour la constitution d'un petit détachement de chiens de recherche d'ensevelis.
Si ces essais sont couronnés de succès, Genève pourra disposer d'un moyen très intéressant à engager dans une opération de sauvetage.

Il y a eu beaucoup de matière touchant exclusivement le canton de Genève dans cette chronique, mais il va de soi qu'au fur et à mesure que nous viendrons les documents des autres cantons nous les commenterons de la même façon afin que nos lecteurs puissent faire le point en ce qui concerne l'état actuel de la protection civile en Suisse Romande.

John Chevalier

Prontezza d'impiego della protezione civile locarnese

Apprendiamo dalla stampa locale di fine febbraio che il capo locale della protezione civile per la regione del Locarnese, sig. Aldo Poncioni, ha convocato i capiservizio del consorzio per una valutazione della situazione a due anni dall'inizio dell'istruzione degli uomini incorporati nella protezione civile.
Nella sua esposizione, il capo locale ha messo in risalto come, attualmente, dei 1500 incorporati nella protezione civile locarnese che dovranno essere istruiti entro l'arco di quattro anni, ben 600 hanno già ricevuto una formazione completa e quindi, se chiamati, sono pronti ad intervenire in modo efficace. Inoltre, il corpo consortile dispone oggi di materiale d'impiego per un valore di 200 000 franchi. Stando alle direttive superiori, il complesso della protezione civile dovrebbe essere in pieno assetto e quindi in grado di dare tutto il suo apporto, in caso di bisogno, nel 1972. Dal momento però che la metà circa degli uomini sono già preparati, è giusto che almeno questi possano, se necessità lo chiede, entrare validamente in azione. D'altro canto, ancora nel corrente anno saranno istruiti nel Locarnese altri 400 uomini al minimo; è doveroso quindi pensare ora ad una prontezza d'impiego, seppur a ranghi ridotti, in caso d'emergenza calamitosa. I presenti al rapporto hanno quindi deciso di procedere ad uno studio approfondito del sistema d'allarme e d'impiego; così, se per mala sorte dovesse avverarsi nel Locarnese una catastrofe di vaste proporzioni, si potrà contare anche sull'intervento utile ed immediato della protezione civile locale, con centinaia di uomini bene addestrati ed equipaggiati.
E' da augurarsi quindi che altri consorzi ed organismi del Cantone seguano l'esempio dei responsabili della protezione civile del Locarnese e prendano pure a tempo opportuno deliberazioni del genere, lodevolmente realistiche e contingenti.